

APPROVISIONNEMENT ET DISTRIBUTION EN EAU POTABLE

I – Le mode de gestion :

La gestion de la distribution d'eau potable sur la commune de Lauzerville est assurée par le Sicoval depuis sa prise de compétence le 1er janvier 2005.

Depuis janvier 2010, le Sicoval a transféré la compétence transport et stockage au Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute Garonne (SMEA 31).

Le S.I.E.M.N. 31 assure la gestion technique du réseau dans le cadre d'une convention de coopération établie entre les deux collectivités.

II – Les ressources et les équipements existants :

- La ressource et son traitement

L'eau brute est stockée dans la retenue du barrage dit « Les Cammazes ».

Elle est ensuite traitée aux usines de « Picotalen » situées sur la commune de Sorèze dans le Tarn.

Le traitement se décompose en deux phases :

- Une clarification qui consiste à supprimer toutes les matières en suspension, minérales et organiques, présentes dans l'eau brute.
- Une désinfection, qui vise à éradiquer les virus et bactéries susceptibles d'être présents dans l'eau et dont certains peuvent se révéler pathogènes. Cette deuxième étape est constituée par une double barrière de désinfection : traitement à l'ozone, puis désinfection au chlore en sortie d'usine. Cette précaution garantit non seulement la potabilité de l'eau au plan microbiologique en fin de traitement, mais également le maintien de cette qualité durant son transport dans les canalisations.

L'eau est ensuite reminéralisée pour la mettre à son équilibre calco-carbonique et transportée gravitairement auprès de réservoirs de différentes capacités.

- Le transport et la distribution

La distribution de la commune de Lauzerville est assurée depuis le réservoir surélevé de 800 m3 situé en bordure de la « RD 54 » à l'Est du village.

III – Le nombre de raccordements existants et ceux générés par le projet :

En 2010, on dénombre 472 abonnés en eau potable sur la commune.

Sur la base de l'urbanisation envisagée par le zonage du PLU et la desserte par les réseaux :

Les zones UB et AU présentent le potentiel de développement suivant :

- Les zones UB et AU «Les Grèzes» (70 logements).
- La zone UB «Les Hauts de Pigné» (25 logements).
- Le secteur du « Centre Bourg »

Le réseau public d'alimentation en eau potable est présent au droit de chacune de ces zones et peut absorber le développement projeté dans le cadre d'opération d'aménagement d'ensemble.

Pour les zones à urbanisation future (AU0), le nombre de logements n'est pas précisé et les capacités du réseau existant seront donc à affiner en fonction des projets :

- La zone AU0 « Pigné » (45 logements) : un bouclage du réseau en diamètre 125 mm entre « Les Hauts de Pigné » et le « chemin Monpapou » pourra satisfaire à court terme la défense incendie du lotissement « Les Hauts de Pigné » et à long terme la desserte des zones AU0.
- La zone AU0 « Les Hauts de Plancade » peut être desservie par les réseaux existants au droit de l'opération.
- La zone AU0 «La Tuilerie » peut être desservie par le réseau de 150 mm existant le long du « chemin de la Tuilerie ».

IV – Conclusion :

Le réseau public d'alimentation en eau potable est présent au droit de chacune de ces zones et peut absorber le développement projeté pour les zones AU et UB.

Pour les zones AU0 une étude, prenant en compte le nombre et le type de logement, devra être menée avant l'ouverture de chaque zone.

La réalisation de nouveaux raccordements sur la conduite en diamètre 63 mm « chemin du Communal » n'est pas possible.

De manière globale, selon la typologie de l'habitat et la densité de logements projetée les capacités du réseau existant pourront être affinées.

Actuellement, le Sicoval réalise un schéma directeur d'alimentation en eau potable sur l'ensemble de son territoire. Ce dernier permettra de définir un programme de renouvellement des installations et de connaître l'impact des besoins futurs sur les ouvrages.